

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion Validation des Acquis de l'Expérience

CALENDRIER

SESSION N

Dépôt du livret 1 complet(*) au DAVA

(*) Tous les justificatifs doivent impérativement être joints au dossier, faute de quoi votre demande sera suspendue.

NB : L'accompagnement ne peut être planifié qu'à réception de l'accord de financement. Aussi, nous vous conseillons de déposer votre livret 1 au plus tôt, afin d'engager la démarche de financement dès la décision de recevabilité et de pouvoir écrire votre livret 2 pour la session en cours.

Période de l'accompagnement :

Dès accord de prise en charge à octobre N

Période d'inscription Internet :

Avril-mai N

(Selon dates fixées chaque année par arrêté)

Période de dépôt du livret 2 au rectorat de l'académie :

Août N

(Selon date fixée chaque année par arrêté)

Période de passage devant la commission :

4^{ème} trimestre N

(Selon date académique)

Résultat suite jury national :

Décembre N